



LA COCARDE ET LE GOUPILLON

PETITE PASTORALE VENTABRENNAISE

*Avez-vous regardé le ciel mardi 15 décembre au soir ?
N'avez-vous pas observé une lueur éblouissante au cœur du village ?
Oui oui, c'est bien cela : l'étoile était exactement au-dessus ... non ! ?
De la mairie ! mais alors, il y a eu erreur d'aiguillage !*

En fait c'était une étoile républicaine, un peu avinée et brillante cependant.

*Monsieur le maire nous avait conviés
à la bénédiction de la crèche dans le hall de la mairie ! Oui oui !*

*Mais une bénédiction seule et devant une crèche, c'est un piètre spectacle !
Alors il y avait aussi à boire et à manger, un apéritif tout simplement !
On gagne sur tous les fronts : le temporel, le spirituel et ... le national !*

*Il est vrai qu'avec l'importance des religions en ces temps
M. le maire a eu raison de prendre les devants.*

*Mais ce n'était pas seulement lui qui invitait !
Le conseil municipal aussi vous attendait !*

*Le conseil municipal ? Il y a ceux qui disent avoir « Ventabren à cœur »
et ceux qui simplement veulent « Vivre à Ventabren ».*

*De cette invitation, ceux-ci ne savaient rien
Ni consultés, ni invités, ils n'étaient.*

Il faut que vous le sachiez !

*Mais rien ne s'est passé comme le maire le souhaitait :
Pour le berger qui, sur le troupeau veillait,
de bénédiction, il n'a plus été question :
Un acte public, attention !
La loi l'interdit car une mairie, c'est du peuple la maison !
A notre maire, il a fait entendre raison.*

*Moralité : Selon la loi de Séparation, la cocarde et le goupillon,
chacun chez soi maintenant resteront.*

Avec ou sans bénédiction, à tous bon Noël nous souhaitons !

From: Brigitte HERUBEL <brigitteherubel@orange.fr>
To: Claude FILIPPI <claudetilippi@gmail.com>
Cc: Cabinet du maire <cabinet@mairie-ventabren.fr>
Date: Wed, 16 Dec 2015 20:59:16 +0100
Subject: Bénédiction de la crèche

Monsieur le maire,

Nous avons appris que vous aviez invité ce jour un certain nombre de Ventabrennais à une bénédiction de la crèche qui se trouve dans le hall de la mairie.

Certains nous ont dit avoir été choqués par cette initiative.

Or nous sommes impliqués puisque vous avez associé "le conseil municipal" à votre invitation.

Mais nous n'avons été ni consultés sur l'opportunité d'une telle démarche, ni informés, ni invités.

Nous ne sommes pas opposés à l'installation d'une crèche à la mairie, car c'est un élément incontournable de la culture provençale, mais nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette idée de la faire bénir par un prêtre, ce qui est absolument contraire au principe de laïcité de la République. Nous protestons contre le fait d'avoir été associés par le carton d'invitation et vous prions de nous consulter lorsque vous prendrez des initiatives aussi contestables.

Avec nos salutations républicaines

Brigitte HERUBEL, pour les 6 élus de Vivre à Ventabren

Voir aussi l'article de La Provence du 18 décembre 2015 :

« Une bénédiction religieuse dans la maison commune de la République ! »